



COMITE AD HOC DE MISE EN PLACE DU CNOA

## COMMUNIQUÉ

Le Comité ad hoc de mise en place du Conseil national des organisations d'artistes (CNOA) exprime sa gratitude à l'endroit des acteurs culturels pour leur mobilisation, leur participation massive et leur contribution à la réussite de l'Assemblée générale constitutive du CNOA qui s'est tenue le mardi 15 mars 2022 au Palais des congrès de Cotonou.

Le Comité ad hoc salue le sens de responsabilité, la discipline et le sérieux dont les délégués ont fait preuve et qui ont permis de conduire les travaux avec sérénité.

A l'issue des élections qui se sont déroulées dans le calme et en toute transparence lors de cette Assemblée générale constitutive, **le Comité ad hoc n'a reçu aucun recours au terme du délai réglementaire de quarante-huit (48) heures à compter de la date des élections, conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement électoral.**

En conséquence, le Comité ad hoc proclame officiellement la liste des membres élus pour conduire aux destinées du Conseil national des organisations d'artistes ainsi qu'il suit :

- **Pour le Conseil d'administration :**

- **monsieur Stanislas DEGBO**, président (représentant la discipline Danse) ;
- **madame Mireille MISSAINHOUN**, membre (représentant la discipline Musique) ;
- **madame Carole LOKOSSOU**, membre (représentant la discipline Cinéma, image animée et multimédias) ;
- **monsieur Ghislain FADOHAN**, membre (représentant la discipline Arts plastiques, graphiques et numériques) ;
- **monsieur Rodrigue GOTOVI**, membre (représentant la discipline Mode, design et artisanat d'art) ;
- **monsieur Giovanni Sèdjro HOUANSOU**, membre (représentant la discipline Littérature) ;
- **monsieur Razack Alao BOURAÏMA**, membre (représentant la discipline Théâtre et arts de l'oralité).



- **Pour le Commissariat aux comptes :**
  - **madame Mariame DARRA**, membre ;
  - **monsieur Mathieu AGOSSEVI**, membre.

Le Comité ad hoc félicite les artistes et acteurs culturels en qui leurs pairs ont placé leur confiance et les invite à œuvrer pour relever les nombreux défis du secteur aux côtés du Ministère en charge de la culture et des arts.

Le Comité ad hoc ne doute pas du soutien constant et de l'accompagnement que les artistes et acteurs culturels apporteront aux membres des instances dirigeantes du CNOA, pour la réussite de leur mandat.

Fait à Cotonou, le 18 mars 2022.

Pour le Comité ad'hoc,

**Le Président,**



**Aristide Adébayo ADJIBODOU,**  
**Secrétaire général du ministère**

**Ampliations :**

- MTCA (ATCR) ;
- Intéressés (09) ;
- Archives (01).

